

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
CANTON DE DIEPPE 1



COMMUNE
DE
TOURVILLE-SUR-ARQUES

INFORMATION AUX ADMINISTRÉS

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE DU 13 FEVRIER 2017 AU 26 FEVRIER 2017 INCLUS

Nous informons les administrés que la Mairie sera ouverte au public :

Lundi		15 H à 18 H
Mardi		Fermée
Mercredi	10 H à 12 H	15 H à 18 H
Jeudi		Fermée
Vendredi		15 H à 18 H

La Mairie

